



## **Les Archers Bourbonnais** ***compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020*** ***(6 juillet 2021)***

**-Présents** : Vaugon F.- Vachet JJ – Buffet Ch.- Barbé M.-Trinquier M.-Dubois M.-Roy A.- Guéresse Th.-Péronnin B;- Brégeron D.- Dagouneau S.- Pacaud Ph. (municipalité) – Boyer N. et P. (presse).  
**-Excusés** : Boucher F.-Bertheleau S.- Chevalerias N.-Verheijen Wim

*La séance débute à 18h30.*

*Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale 2019 à l'unanimité.*

**-Rapport moral de la présidente** : Merci à tous de votre présence. Cette AG a lieu surtout car c'est une année électorale et nous allons élire un nouveau comité directeur pour 4 ans.

Cette saison qui se termine a encore été très particulière en raison de la situation sanitaire, et de ce fait a été très lourdement impactée. Nous sommes passés de 28 licenciés la saison précédente à 23 cette année, soit une perte de 5 licenciés. Cette baisse est générale et je l'espère provisoire. Pour info, le département enregistre une baisse de 21% et compte 526 licenciés. Je tiens à relever le fait que la FFTA n'a fait aucun geste dans le sens d'une baisse des tarifs des licences ces 2 dernières saisons. Pour compenser un peu, nous n'avons pas demandé la part club aux jeunes archers.

L'assiduité aux entraînements, quand ceux-ci étaient possibles, et l'implication dans la vie du club sont en baisse constante, surtout chez les adultes. Nous gardons les 4 créneaux qui nous sont alloués : mardi et jeudi pour les confirmés, vendredi pour les jeunes et samedi matin pour les ados. Je tiens à remercier la municipalité pour la mise à disposition de notre salle.

Pour résumer, j'espère vivement que la situation nous permettra dans un avenir proche de nous retrouver sur le pas de tir dans la bonne humeur, le sérieux et la convivialité. Et bien sûr de voir le nombre de licenciés s'agrandir.

**-Site du club** : Fabrice continue à faire vivre le site du club, même si actuellement les infos sont rares, mais il y en a eu malgré tout. Merci à lui.

**-Les entraînements** : Ils se déroulent pour les confirmés le mardi et le jeudi entre 17h et 20 h, pour les jeunes le vendredi de 17h30 à 19 heures, et enfin pour les lycéens et étudiants le samedi de 10 heures à midi. Les entraînements des jeunes sont toujours encadrés par des adultes diplômés.

### **-Concours et championnats :**

-2 concours organisés par notre club sont inscrits sur le calendrier national : notre 7ème concours X18m adultes le dimanche 21 novembre 2021 et notre 1er concours jeunes le samedi 26 février 2022.

**-Interventions du club** : Le club a pour habitude de faire des interventions pour se faire connaître, et d'accueillir des groupes au sein du club pour de l'initiation. Malgré la situation, cela a pu se faire même en pointillés.

Auprès des classes de CP et CE1 de l'école saint-Denis dans le cadre d'une olympiade, le club a accueilli pendant 6 X 2 séances encadrées par Evann Collaud cadre technique salarié du CD71,

assisté de Bernard Péronnin.

Auprès d'une association d'adultes de Paray le Monial, 2 initiations encadrées par Bernard Péronnin, Fabrice Vaugon et Monique Barbé.

Toutes ces interventions permettent de faire connaître le tir à l'arc et sont toujours des moments de transmission très conviviaux.

Auprès du collège, dans le cadre de l'APPN ; 4 séances prévues, seulement 3 ont eu lieu en raison de la situation sanitaire.

**-Eclairage salle :** L'éclairage de la salle a été changé. Il s'avère qu'il ne donne pas satisfaction. Nous y avons réfléchi avec notamment Sébastien Dagouneau, électricien et archer. J'ai été reçue par madame la maire, avec le président du tennis de table, pour faire le point. Aucune solution n'a été définie à ce jour. Affaire à suivre.

**-Terrain de tir en extérieur :** Vu le contexte, j'ai essayé d'accélérer le projet de terrain de tir en extérieur qui était en attente, pour que nous puissions pratiquer un peu plus. Avec Philippe Pacaud, responsable des sports à la mairie, nous avons rencontré madame la maire. Nous nous sommes rendus également, accompagnés de Bernard Péronnin, sur les structures de Gueugnon pour voir leurs installations et faire un projet à moindre coût. Un courrier de la mairie atteste que ce projet passera au budget 2022.....donc il faut encore être patient.

**-Tenue des archers :** La nécessité de renouveler les tenues des archers du club étant réelle, dès que la situation sera redevenue normale, nous étudierons les possibilités, les chiffrerons et les proposerons aux licenciés. Une décision sera alors prise en concertation.

**-Restitution cibles :** Le comité départemental a fait don au club de 2 cibles en mousse et 1 centre supplémentaire. Nos remerciements.

**-Subvention :** Malgré la situation, la subvention annuelle de 300€ octroyée par la municipalité est reconduite. Merci.

**-Finances :** Le montant des licences adultes reste inchangé : 73€ licence club et 85€ licence compétition. Celui des licences jeunes a été revu à la baisse en raison de l'annulation de beaucoup d'entraînements depuis le début de la crise sanitaire. Il est passé de 50€ à 40€. un geste fait pas le club.

Michel Dubois fait état des finances du club au 31 août 2020, voir feuille annexe.

**-Comité directeur :** Cette année est une année électorale. Nous allons donc procéder au renouvellement du comité directeur qui élira le bureau. Michel Dubois, trésorier, quitte ses fonctions et doit être remplacé. Un grand merci pour ce qu'il a fait.

L'élection du nouveau comité directeur a eu lieu. 5 membres le composent : Barbé Monique, Brégeron Didier, Buffet Christian, Péronnin Bernard et Vaugon Fabrice.

Ce comité directeur a désigné le nouveau bureau :

-présidente : Monique Barbé

-secrétaire : Fabrice Vaugon

-trésorier : Bernard Péronnin

La séance se termine à 19heures30.

le présidente

le secrétaire

le trésorier

